EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX EN PROVENCE N° DL.2020-27

Séance publique du

14 février 2020

Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Vice-Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence Président du Conseil de Territoire du Pays d'aix

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20200214-lmc1168645-DE-1-1
Date de signature : 19/02/2020
Date de réception : mardi 18 février 2020

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfecture
des Bouches-du-Rhône

POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:
- ACTE SIGNÉ ✓
- COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓
- ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓

Ville d'Aix-en-Provence
Service Démocratie et Citoyenneté

OBJET : PRESTATION DE RELEVES TOPOGRAPHIQUES SUR LE GROUPE CATHEDRAL SAINT-SAUVEUR

Le 14 février 2020 à 10h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de- Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 07/02/2020, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :
Madame Dominique AUGEY, Monsieur Edouard BALDO, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean BOULHOL, Monsieur Raoul BOYER, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaelle LENFANT, Madame Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN.
Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:
Monsieur Ravi ANDRE à Monsieur Christian ROLANDO, Monsieur Moussa BENKACI à Monsieur Sylvain DIJON, Madame Patricia BORRICAND à Mme Arlette OLLIVIER, Monsieur Jean-Pierre BOUVET à Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Maurice CHAZEAU à Monsieur Francis TAULAN, Madame Charlotte DE BUSSCHERE à Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Gilles DONATINI à Eric CHEVALIER, Madame Liliane PIERRON à Madame Dominique AUGEY, Madame Catherine ROUVIER à Monsieur Raoul BOYER, Madame Danielle SANTAMARIA à Monsieur Gerard DELOCHE, Monsieur Jules SUSINI à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Madame Sophie JOISSAINS.

Excusés sans pouvoir :
Monsieur Jacques AGOPIAN, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Madame Brigitte DEVESA, Madame Coralie JAUSSAUD, Monsieur Claude MAINA, Madame Irène MALAUZAT.
Secrétaire : Jean BOULHOL

Monsieur Jacques BOUDON donne lecture du rapport ci-joint.

DIRECTION GENERALE DES SERVICES TECHNIQUES
D.G.S.T Adjoint Bâtiments & Grands équipements

Nomenclature : 8.9
Culture

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 14 FÉVRIER 2020

RAPPORTEUR : Monsieur Jacques BOUDON

Politique Publique : 08-VALORISATION DU PATRIMOINE

OBJET : PRESTATION DE RELEVES TOPOGRAPHIQUES SUR LE GROUPE CATHEDRAL SAINT-SAUVEUR - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Depuis 2008, l'État (Conservation Régionale des Monuments Historiques, Direction Régionale des Affaires Culturelles) s'est engagé dans un important programme de restauration de la cathédrale Saint-Sauveur d'Aix-en-Provence. Dans ce cadre, la Conservation Régionale des Monuments Historiques fait régulièrement appel à la Direction Archéologie et Muséum de la ville pour assurer l'accompagnement archéologique des travaux (suivis, sondages, fouilles, relevés), par voie contractuelle.

En 2008, les restaurations ont généré l'étude et le relevé du mur gouttereau nord de l'édifice et, en 2009, la fouille de la chapelle Saint-Lazare destinée à accueillir le retable du buisson ardent peint par Nicolas Froment. En 2016-2017, ce sont les élévations extérieures des chapelles rayonnantes Notre-Dame d'Espérance, Saint-Jean-Baptiste et Saint-Mitre, ainsi que la sacristie et le clocher qui ont fait l'objet d'une étude dans le cadre d'une fouille préventive réalisée par la Direction Archéologie et Muséum. Plus récemment, en 2018, la Direction est intervenue sur le chevet gothique et sur le bras sud du transept pour une campagne de relevé et d'étude de bâti en lien avec la restauration du monument.
Enfin, en août 2019, a été réalisé un diagnostic archéologique sur les toitures de la nef romane Saint-Maximin en préalable à la mise en place du chantier de restauration des toitures de la nef gothique.

Parallèlement à ces opérations qui relèvent de la réglementation sur l'archéologie préventive et ont été prescrites par l'État (Service Régional de l'Archéologie), la DRAC a sollicité, en

2016, la Direction Archéologie pour réaliser le relevé topographique de tout l'intérieur de la cathédrale et des bâtiments canoniaux. Cette prestation a permis de valoriser le scanner 3D dont s'est dotée la Ville d'Aix-en-Provence (Direction des Bâtiments communaux) la même année.

Aujourd'hui, dans le cadre des études relatives à la sécurité incendie et aux prochaines campagnes de restauration, la DRAC commande trois prestations complémentaires de relevé sur le groupe cathédral pour lesquelles elle a procédé à une consultation sur devis, notamment auprès de la Direction Archéologie.

Pour l'exécution de la première, qui consiste en le relevé intérieur en plan et en élévation de l'ancienne prévôté et des bâtiments claustraux occidental (côté rue Gaston-de-Saporta) et oriental, appartenant à l'État, la Direction Archéologie a proposé un devis d'un montant de 10 256,18 € TTC (cf. pièce jointe en annexe).

Pour la deuxième prestation, qui prévoit d'amender le plan existant de la cathédrale de tous les encombrements mobiliers (emmarchements, autels, orgues, etc …) pour le plan de sauvegarde des œuvres, il a été proposé un devis d'un montant de 808,63 € TTC (cf. pièce jointe en annexe).

Pour la troisième prestation, qui porte sur le relevé lasergrammétrique et photogrammétrique, intérieur et extérieur, de la façade occidentale de la cathédrale édifier à partir des années 1470, ainsi que des vantaux en bois du portail, il a été proposé un devis d'un montant de 11 186,47 € TTC (cf. pièce jointe en annexe).

Ces propositions ayant été agréées par la DRAC, il convient aujourd'hui d'entériner le contrat à conclure entre la Ville d'Aix-en-Provence et la Direction Régionale des Affaires Culturelles, pour valider la passation de cette commande.

C'est pourquoi, il vous est demandé, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **VALIDER** les propositions faites par la Ville pour la réalisation de trois prestations de relevés topographiques des montants respectifs de 10 256,18 € TTC et 808,63 € TTC, et 11 186,47 TTC ;

- **AUTORISER** Madame le Maire ou Monsieur l'Adjoint délégué à l'Archéologie à signer le contrat correspondant entre la Ville d'Aix-en-Provence et la Direction Régionale des Affaires Culturelles ;

- **AUTORISER** Monsieur le Trésorier d'Aix-Municipale à faire recette des sommes correspondantes**.**

DL.2020-27 - PRESTATION DE RELEVES TOPOGRAPHIQUES SUR LE GROUPE CATHEDRAL SAINT-SAUVEUR -

Présents et représentés	:	47
Présents	:	35
Abstentions	:	0
Non participation	:	0
Suffrages Exprimés	:	47
Pour	:	47
Contre	:	0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.
Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,
Reine Merger

Compte-rendu de la délibération affiché le : 19/02/2020
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»

PRESTATION 1

RELEVÉ TOPOGRAPHIQUE ET AU SCANNER 3D DES BÂTIMENTS CANONIAUX DU GROUPE CATHÉDRALE SAINT-SAUVEUR D'AIX-EN-PROVENCE, DU PRESBYTÈRE OU DE L'ANCIENNE PRÉVÔTÉ

SUIVI ADMINISTRATIF	Nature de la prestation	Personnel	Unité	Nombre jours ouvrés	Montant journalier HT en euros	PRIX HT en euros
	Devis, montage de dossier, facturation		1	2	204,11	408,22
		TOTAL 1		**2**		**408,22**

RELEVÉS DE TERRAIN (Acquisition)	Nature de la prestation	Personnel	Unité	Nombre jours ouvrés	Montant journalier HT en euros	PRIX HT en euros
Durée : 16 jours	Relevé au tachéomètre, géoréférencement	Topographe	1	2	224,62	449,24
	Relevé au scanner 3D : élévations extérieures	Topographe	1	3	324,62	973,86
	Relevé au scanner 3D : espaces intérieurs, à tous les niveaux	Topographe	1	11	324,62	3 570,82
		TOTAL 2		**16**		**4 993,92**

TRAITEMENT DES DONNÉES	Nature de la prestation	Personnel	Unité	Nombre jours ouvrés	Montant journalier HT en euros	PRIX HT en euros
Durée : 14 jours	Traitement brut des données	Topographe	1	5	224,62	1 123,10
	Réalisation des plans	Topographe	1	9	224,62	2 021,58
		TOTAL 3		**14**		**3 144,68**

TOTAL 1 + 2 + 3 = 8 546,82 € HT
TVA 20 % = 1 709,36 €
TOTAL 1 + 2 = 10 256,18 € TTC

PRESTATION 2

MISE À JOUR DES PLANS DE LA CATHÉDRALE SAINT-SAUVEUR
D'AIX-EN-PROVENCE,
POUR LE PLAN DE SAUVEGARDE DES ŒUVRES

TRAITEMENT DES DONNÉES	Nature de la prestation	Personnel	Unité	Nombre jours ouvrés	Montant journalier HT en euros	PRIX HT en euros
Durée : 3 jours	Réalisation des plans (emmarchements, autels, orgue, dégagements et portes intérieures)	Topographe	1	3	224,62	673,86
		TOTAL 4		**3**		**673,86**

TOTAL 4 = 673,86 € HT
TVA 20 % = 134,77 €
TOTAL 4 = 808,63 € TTC

PRESTATION 3

RELEVÉ LASERGRAMMÉTRIQUE ET PHOTOGRAMMÉTRIQUE DES ÉLÉVATIONS INTÉRIEURES ET EXTÉRIEURES DE LA FAÇADE OCCIDENTALE
DE LA CATHÉDRALE SAINT-SAUVEUR D'AIX-EN-PROVENCE
ET DES VANTAUX EN BOIS DU PORTAIL

SUIVI ADMINISTRATIF	**Nature de la prestation**	**Personnel**	**Unité**	**Nombre jours ouvrés**	**Montant journalier HT en euros**	**PRIX HT en euros**
	Devis, montage de dossier, facturation		1	2	204,11	408,22
		TOTAL 5		**2**		**408,22**

RELEVÉS DE TERRAIN (Acquisition) Durée : 14 jours	**Nature de la prestation**	**Personnel**	**Unité**	**Nombre jours ouvrés**	**Montant journalier HT en euros**	**PRIX HT en euros**
Façade gothique Extérieur, revers et Retours	Lever au tachéomètre, géoréférencement	Topographe	1	1	224,62	224,62
	Lever au scanner 3D : élévations extérieures	Topographe	1	3	324,62	973,86
	Couverture photographique au drône	Topographe et Pilote	1	1	224,62	224,62
Portail gothique	Couverture photographique manuelle (depuis le sol)	Topographe	1	2	224,62	449,24
	Couverture photographique sur nacelle (partie haute)	Topographe	1	2	224,62	449,24
		Photogrammètre	1	2	250,00	500,00
		Nacelle (15m)	1	2	413,00	826,00
	Couverture photographique sur échafaudage (statues)	Topographe	1	4	224,62	898,48
Portes bois double vantaux (int./ext.)	Lever au scanner 3D : élévations complète *in situ*	Topographe	1	1	324,62	324,62
		TOTAL 6		**14**		**4 870,68**

TRAITEMENT DES DONNÉES	**Nature de la prestation**	**Personnel**	**Unité**	**Nombre jours ouvrés**	**Montant journalier HT en euros**	**PRIX HT en euros**
Durée : 18 jours	Traitement brut des données	Topographe	1	5	224,62	1 123,10
	Réalisation des plans, orthoimages et développés des élévations	Topographe	1	13	224,62	2 920,06
		TOTAL 7		**18**		**4 043,16**

TOTAL 5 + 6 + 7 = 9 322,06 € HT
TVA 20 % = 1 864,41 €
TOTAL 5 + 6 + 7 = 11 186,47 € TTC